



Bougival, lundi 16 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02151

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Code des transports
Arrêté préfectoral n°78-2022-05-16-00004

Présence de bateaux à passagers

FETE DE LA LAVANDE - SEINE AVAL
PK 64.700 et 62.200 La Frette-sur-seine / Herblay

Réduire la vitesse (éviter les phénomènes de batillage) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 02/07/2022 de 10:00 à 19:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 62.200 (Commune de la Frette Sur Seine) et pk 64.700 (Commune d'Herblay) - Dans le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'une manifestation intitulé "Fête de la lavande" se déroulera le samedi 2 juillet 2022 entre les PK 62.200 et le PK 64.700.

Il convient d'attirer l'attention sur la navigation d'un bateau à passagers sur ce tronçon, entre 10h00 et 19h00. Aussi, il est demandé aux usagers de la voie d'eau et aux bateliers de bien vouloir réduire leur vitesse à l'approche des lieux afin d'éviter le batillage. Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau ainsi qu'une veille VHF branchée sur le canal 10 (utilisé par les bateaux de commerce).

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

03/07/2022

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON

UTI Boucle de la Seine

23, Ile de la loge

78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41